

Présents : Philippe Lafargue, Antoine Billet, Daniel Cuquemelle, Denis Lefebvre, Sophie Caublot Vaur

A distance : Jérôme Petit

1. Approbation du CR49

Le compte-rendu 49 de réunion du syndicat du 4 décembre 2021 est validé par l'assemblée.

2. Avancement de notre dossier de passage en ASA

- La réunion publique qui devait se dérouler du 1^{er} février au 5 mars a finalement été repoussée de 3 semaines à un mois pour deux raisons. Tout d'abord, la mairie de Port-Bail-sur-Mer n'avait pas répondu à une demande concernant le nom des propriétaires de quelques parcelles. Ce point est maintenant résolu. Par ailleurs, le personnel de la préfecture est en sous-effectif dû à la covid.
- Denis Lefebvre informe avoir partagé un conseil d'administration de l'association pour la protection du trait de côte de l'Ouest Cotentin. Toutes les associations depuis l'ASA de Saint-Pair-sur-Mer jusqu'à l'ASA de St Germain-sur-Ay ont reçu des refus d'autorisation de travaux ou /et un refus de renouvellement de la concession du DPM. L'intérêt de cette nouvelle association est justement d'être influente en vue d'obtenir ces autorisations.
- Antoine Billet indique qu'il avait été reçu il y a quatre ans avec d'autres membres du bureau ASDP au Cabinet du Ministère de l'Environnement, avec l'appui du député Stéphane Travert afin de plaider la situation particulière de Denneville. Par ailleurs, il avait également rencontré Jean Morin, président du conseil départemental de la Manche. Ces deux hommes politiques sont probablement d'autant plus sensibles au sujet puisqu'habitent La Haye-du-Puits et Lessay. Il pourrait être opportun de les rencontrer de nouveau ainsi que David Margueritte, président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, afin d'appuyer notre dossier.

- Antoine Billet souligne que la solution de l'enrochement est acceptée dans d'autres régions telles que la Bretagne, la Vendée ou les Charentes Maritimes .
- L'idée générale sur laquelle l'assemblée s'accorde est de mener l'ensemble de ces actions en parallèle afin d'atteindre notre objectif. Denis Lefebvre insiste sur le fait d'associer l'ensemble du syndicat à cette réflexion globale commune.
- Philippe Lafargue nous informe que François Rousseau, maire de Port-Bail-sur-Mer et Philippe Pellerin, maire délégué de Denneville, sont conviés à des réunions au niveau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Littoraux selon une stratégie globale de tout le territoire français avec des contraintes applicables dans un délai extrêmement bref.

3. **Communication**

- Denis Lefebvre propose une information à apporter sur le site <https://asdp.ovh> en accompagnement de la future enquête publique. Philippe Lafargue nous fait partager une vidéo très explicite concernant l'intérêt technique de l'enrochement <https://youtu.be/3yNoy4H2Z->. qui sera jointe. Après avoir été modifié par l'assemblée, l'ensemble du projet sera prochainement proposé par email à l'ensemble du syndicat pour approbation.
- Pour répondre à une demande d'information de l'association Côte des Isles Valorisation, une partie de ce projet sera envoyé. Il sera également précisé que nous avons rencontré Yann Mouchel, garde du littoral.

Denis Lefebvre conclut cette réunion en se félicitant de nos échanges d'idées constructives dans une ambiance apaisée et conviviale.